

219C0047
FR0011027135-FS0025

8 janvier 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

PATRIMOINE ET COMMERCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 janvier 2019, complété notamment par un courrier reçu le 7 janvier, la société par actions simplifiée BMR Holding¹ (140 rue Garibaldi l'Epargne de France, 69006 Lyon) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi :

- en hausse, le 22 juin 2017, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 5% des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir, à cette date, 811 675 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 1 598 376 droits de vote, soit 6,34% du capital et 7,65% des droits de vote de cette société² ; et
- en baisse, le 21 décembre 2018, par suite d'une cession d'actions PATRIMOINE ET COMMERCE sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir, à cette date, 681 966 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 1 363 932 droits de vote, soit 4,89% du capital et 5,79% des droits de vote de cette société³.

Le déclarant a précisé détenir, au 7 janvier 2019, 681 966 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 1 363 932 droits de vote, soit 4,91% du capital et 5,75% des droits de vote de cette société⁴.

¹ Contrôlée par M. Bernard Robbe.

² Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 12 803 193 actions représentant 20 899 486 droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 13 956 510 actions représentant 23 576 875 droits de vote.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 13 896 510 actions représentant 23 700 195 droits de vote.